

« On veut nous ensardiner » : des agents des impôts contestent la fermeture d'un site à Angers

Le Courrier de l'Ouest

Anthony PASCO

Publié le 09/01/2024 à 16h58



Angers, boulevard Henri-Arnauld, 9 janvier 2023. Ce bâtiment occupé par les contrôleurs fiscaux devrait être à vendre d'ici quatre ans. | CO

Une soixantaine d'agents de la direction départementale des finances publiques se sont rassemblés hier midi à Angers devant le siège de la rue Talot pour proposer de mettre en vente symboliquement l'hôtel particulier occupé par leur directeur, Michel Derrac. « *Qu'il commence par vendre ses bureaux. On verra ensuite s'il faut se débarrasser des nôtres* », a ironisé Dalila El Mezdari, secrétaire de la section Solidaires.

À l'appel de l'intersyndicale (FO, CFDT et CGT), ces fonctionnaires ont en effet clamé leur opposition à un projet immobilier qui leur a été présenté fin novembre.

« Rendre des surfaces »

L'immeuble construit en 1994 au 17, boulevard Henri-Arnauld, dans le quartier de La Doutre, doit en effet être libéré pour permettre à l'État de « rendre des surfaces » et limiter ainsi « son empreinte carbone », justifie le directeur.

La centaine d'agents concernés, affectés principalement au contrôle fiscal, aux Domaines et à la paierie départementale, seraient transférés dans les locaux de la rue Talot ou ceux de la Cité administrative, à deux pas respectivement des places de la Visitation et La Fayette.

La vente du site Henri-Arnauld,

desservi par la nouvelle ligne de tramway, n'est pas envisagée avant 2027. Elle s'inscrit dans le cadre de la « nouvelle doctrine d'occupation des immeubles de l'État ». Cette circulaire d'Élisabeth Borne datée du 8 février 2023 implique une « réorganisation des espaces » pour les moderniser et les adapter notamment à l'essor du télétravail, la « rénovation énergétique du bâti » et la « densification des locaux », a rappelé Michel Derrac aux manifestants.

C'est avec cette logique « économique et écoresponsable » qu'un des deux bâtiments occupés par ses services dans la Cité administrative vient d'être réhabilité. L'investissement financé par le plan France Relance a coûté 3,2 millions d'euros.

Des études sont en cours pour engager la rénovation de l'immeuble voisin avec le même objectif : diminuer la « surface utile brute » (tous locaux confondus) de 24 à 16 m² par agent. « *On veut nous ensardiner* », dénonce Dalila El Mezdari qui craint une « dégradation des conditions de travail » de ses collègues, ceux qui vont déménager comme ceux qui devront leur faire de la place. « *Dans cette histoire, dit-elle, tout le monde y perd.* »